

Les tiers-lieux : une option pour la reconfiguration des rapports travail-communauté?

Bernard Pecqueur, Université Grenoble-Alpes
Juan-Luis Klein, Université du Québec à Montréal

ABSTRACT

This text addresses one of the terms applied to describe spaces of experimentation, namely third place. This concept refers to new places that connect the functions of working, living, and socializing. These three functions had been separated by capitalism under a Fordist mode of regulation. However, since the 2000s, various space-based initiatives have reunited them. In this context, third places represent reference points for community life that favor broader and more creative exchanges at the local level and thus help to maintain sociability, especially in the post-COVID-19 era. Third places offer the opportunity to rethink the link between the workplace and mobility, to review spatial planning practices, and to re-examine the relationship between the local and the global.

RÉSUMÉ

Dans cet article, nous nous penchons sur l'un des termes qui prévalent pour désigner des lieux d'expérimentation, à savoir celui de tiers-lieu. Cette notion désigne de nouveaux lieux intermédiaires entre travailler, vivre au quotidien, et socialiser. Ces trois fonctions, que le capitalisme sous la régulation fordiste a eu tendance à séparer, sont rapprochées par diverses modalités d'action qui ont cours depuis les années 2000. Dans ce cadre, les tiers-lieux représentent des points d'ancrage de la vie communautaire qui favorisent des échanges plus approfondis et plus créatifs au niveau local, permettant ainsi d'entretenir la sociabilité, notamment dans le contexte de l'après COVID-19. Les tiers-lieux offrent l'occasion de repenser les lieux de travail et les mobilités, de revoir les approches envers l'aménagement des territoires et de réétudier la relation entre le local et le global.

Keywords / Mots clés : third places, innovation, space, work, socialization, community / tiers-lieux, innovation, territoire, travail, socialisation, communauté

INTRODUCTION

Cet article a pour objectif d'identifier des modalités d'action qui offrent aux acteurs locaux et communautaires des capacités leur permettant de s'inscrire dans les transitions imposées par la crise sociétale que traversent les sociétés occidentales, transitions qui nécessitent l'exploration de nou-

velles options relatives au rapport de la société au territoire. Diverses formules de reconfiguration d'acteurs permettant d'innover dans le rapport au territoire, tant à l'échelle locale que régionale, ont été mises en œuvre un peu partout dans le monde (pour une liste de sites Web pertinents, voir à la fin de cet article). Ces expériences sont des creusets de pratiques collaboratives qui contribuent notamment à redessiner la territorialité collective dans des territoires urbains, périurbains et ruraux. Elles mobilisent des organisations formelles et informelles qui interagissent entre elles ainsi qu'avec le tissu économique, spatial et socioculturel local, dans le but de générer une dynamique d'innovation systémique et ouverte (Klein et Pecqueur, 2020).

Dans cet article, nous nous penchons sur l'un des termes qui prévalent pour désigner des lieux d'expérimentation, à savoir celui de tiers-lieu. Cette notion désigne de nouveaux lieux intermédiaires entre travailler, vivre au quotidien, et socialiser. Ces trois fonctions, que le capitalisme sous la régulation fordiste a eu tendance à séparer, sont rapprochées par diverses modalités d'action qui ont cours depuis les années 2000. Dans ce cadre, les tiers-lieux représentent des points d'ancrage de la vie communautaire qui favorisent des échanges plus approfondis et plus créatifs au niveau local, permettant ainsi d'entretenir la sociabilité. Les tiers-lieux offrent l'occasion de repenser les lieux de travail et les mobilités, de revoir les approches envers l'aménagement des territoires et de réétudier la relation contradictoire entre proximité et globalité. C'est sur ces questions que porte ce texte.

LES TIERS-LIEUX : DES ESPACES D'INNOVATION OUVERTE?

Bien qu'il n'y ait pas de définition commune à toutes les expériences relevant des tiers-lieux, il existe quelques référents conceptuels partagés auxquels elles se rattachent. Un de ces référents, probablement le plus important, est celui de l'innovation ouverte. À l'origine, cette expression s'appliquait à des expériences lors desquelles des entreprises pouvaient intégrer des idées, connaissances, manières de faire et technologies développées par d'autres organisations ainsi que par des utilisateurs de leurs produits ou services. L'idée était que les entreprises et organisations puissent bénéficier de nouveaux apports de connaissances ou d'expertise leur permettant d'augmenter la valeur de l'offre, de diminuer les coûts de développement de produits, de raccourcir le temps de commercialisation et d'optimiser les gains.

Cependant, telle qu'elle est actuellement mobilisée dans le cadre de nombreuses expériences, la notion d'innovation ouverte dépasse le cadre de l'entreprise. En effet, l'innovation ouverte est affirmée comme un principe qui, en rendant l'organisation perméable aux dynamiques des milieux où elle évolue, permet le partage des capacités créatrices de la collectivité et favorise une plus grande participation citoyenne. Petit à petit dans plusieurs territoires, on est en train d'établir sous plusieurs formes des laboratoires d'innovation ouverte où l'on expérimente de nouveaux dispositifs de collaboration entre technologie et acteurs socioéconomiques afin de résoudre des problèmes éprouvés par les citoyens. Cet article se propose d'explorer la problématique des tiers-lieux comme élément pivot de l'innovation ouverte, ceux-ci posant les bases d'une restructuration des lieux de travail à travers la triple fonction de production, habitation et communication.

UNE NOUVELLE GÉOGRAPHIE DU TRAVAIL

Le dernier rapport publié par le Laboratoire sur les inégalités mondiales montre que les change-

ments qui se sont succédé dans le système capitaliste depuis la fin des années 1990 en matière de création de richesse et de valorisation du capital ont intensifié les inégalités économiques et sociales et créé de nouvelles fractures socioéconomiques au sein des sociétés (Chancel et al., 2022). Ces changements, qui vont de l'économie de plateformes aux cryptomonnaies, modifient les modes de production, de distribution et de consommation. Dans l'ensemble, ils s'inscrivent dans la généralisation du numérique, dans l'accélération des applications de l'intelligence artificielle, et dans la quatrième révolution industrielle. Il s'agit d'une transformation fondamentale du capitalisme qui place les acteurs sociaux, économiques et politiques dans une situation de transition, au point que certains auteurs parlent de société post-capitaliste (Bauwens, 2015).

Dans cette société dite post-capitaliste, la formule typique de reproduction élargie du capital, largement expliquée par Karl Marx, dans laquelle le capital était utilisé pour payer la main-d'œuvre à un prix inférieur à sa capacité de production de valeur afin de maximiser la plus-value, est soumise, d'une part, à des formules de valorisation spéculatives et, d'autre part, aux diverses formes que prend l'économie dite collaborative. La production de plus-value par le travail n'est pas éliminée, mais elle est minimisée, et le grand capital s'en approprie le gain par des processus de transfert au moyen de chaînes de valeur qui profitent aux donneurs d'ordre, et ce dans un contexte de mondialisation intense, de fractionnement de ces chaînes de valeur, et d'exacerbation de la division du travail. Cette transformation a des effets importants sur les rapports fonctionnels entre les différents détenteurs de capitaux, les différents types d'entreprises et les travailleurs. Elle a en outre un effet sur la géographie des diverses facettes de l'économie ainsi que sur les interrelations socio-spatiales.

Pour les géographes économiques de l'époque du capitalisme industriel (Weber, 1929), la localisation optimale des entreprises était celle qui permettait de diminuer les coûts de revient de la production afin de maximiser le profit réalisé. Cette localisation optimale se situait à l'intérieur d'un triangle virtuel constitué par les lieux de production, les lieux de transformation et les lieux de consommation (c'est-à-dire le marché). Cette stratégie d'optimisation avait d'autre part un effet sur l'interrelation entre trois autres types de lieux, à savoir : le lieu de l'exercice du travail (dans le capitalisme industriel, l'usine); le lieu de résidence du travailleur (lieu d'intimité individuel); et le tiers-lieu qui est à la fois un lieu d'échanges interpersonnels et de travail.

Dans le capitalisme émergent du XIX^e siècle, la fabrique rapprochait du lieu de production le domicile du travailleur et le marché de consommation. Les liens entre ces fonctions étaient étroits. D'une part, l'essentiel du salaire versé au travailleur retournait à la fabrique par l'intermédiaire des magasins intégrés à l'entreprise, surtout en milieu rural (Murard et Zylberman, 1976). D'autre part, dans les lieux domiciliaires prenait place la reproduction de la force de travail des salariés appuyée par le travail non rémunéré de la famille, notamment celui des femmes, ce qui permettait au capital de réduire les salaires et d'augmenter les profits. Ainsi, dans ce contexte, les trois points (intimité du travailleur, travail et sociabilité) étaient interreliés, voire confondus. C'était le cas des cités ouvrières ou encore des grandes exploitations agricoles où l'ouvrier restait rivé à son lieu de travail. Celui-ci vivait souvent dans l'exploitation agricole même—qu'on pourrait, en adoptant une perspective plus critique, qualifier de phalanstère fouriériste ou de familistère du socialisme utopique (Rioux, 1989).

C'est sous le capitalisme industriel fordiste qu'est induite la séparation radicale entre le lieu de travail et le lieu de résidence (Coriat, 1979). Pour ce qui est de la socialisation, elle se pratique aussi hors de l'entreprise, notamment dans les associations et les syndicats. Le sociologue J. Frémontier (1971) décrit l'usine Renault à Billancourt, emblème du fordisme triomphant à proximité de Paris, comme étant une « forteresse ouvrière » où l'on pénétrait par un pont-levis (!) qui, une fois relevé, isolait les travailleurs dans l'espace-temps du travail salarié avant de les renvoyer à leur résidence et leurs lieux de sociabilité une fois la journée de travail terminée. Dès lors, le travail s'exerçait dans l'espace de production, soit l'atelier ou l'usine, de façon dissociée de l'espace de l'intimité, lequel s'assimilait au lieu de résidence et était compris comme l'espace de « récupération de la force pour travailler » selon la terminologie marxiste, bien que, comme nous l'avons vu, la reproduction de la force de travail dépendait du travail domestique non rémunéré ce qui, par dépossession (Harvey, 2004), contribuait à l'augmentation de la plus-value. Il demeure que cet espace privé prenait tout son sens en se distinguant de l'espace de la production où les travailleurs (dans leur grande majorité) étaient soumis au contrat salarial.

Durant la période de crise du fordisme des années 1970, le fordisme strict a été modifié et la séparation entre travail et vie intime et sociale a évolué au rythme des méthodes de décomposition du travail à la chaîne, de la mise en place de filières productives intégrées verticalement de plus en plus mondialisées et de l'« enrichissement des tâches » (Durand, 1974) dans un premier temps, mais plus encore avec la généralisation de la sous-traitance, qui a favorisé la responsabilisation du salarié encouragé à se mettre « à son compte » et à créer sa propre activité en tant que sous-traitant. On en revient donc, dans le cas des petites et moyennes entreprises sous-traitantes, à une nouvelle interpénétration de l'espace du travail salarié, du domicile, et de l'espace de sociabilité. Ce rapprochement se traduit par un envahissement toujours plus grand de l'espace de l'intimité par celui du travail salarié (Barthélémy et Cette, 2017).

Pendant cette même période, la crise du fordisme a fait ressurgir la figure du « District industriel » marshallien tel qu'illustré par le cas de la « Troisième Italie » (Becattini, Bellandi et De Propriis, 2011), ainsi que par celui des grappes industrielles en Californie (Porter, 2009), des milieux innovateurs (Maillat 1984), et des « Learning Regions » (Cooke et Schienstock 2000). On peut interpréter ces formes d'organisation industrielle comme marquant l'émergence de petites structures dont la culture remet en cause l'organisation taylorienne de l'entreprise et l'inexorabilité de la concentration du capital. Mais il s'agit aussi et peut-être surtout de l'avènement d'une dimension sociable dans les rapports réputés froids et rationnels entre agents économiques. En ce sens, l'analyse des systèmes productifs locaux de différents types préfigure les mutations de la géographie des lieux du travail (Pecqueur 2010). Depuis le début des années 2000, les formules de remplacement du salariat par l'auto-entrepreneuriat (Uber et dérivés, Airbnb, autopartage, etc.) accentuent paradoxalement la dépendance du travailleur envers son donneur d'ordre. Dans ces cas, qui ne concernent qu'une partie des travailleurs, l'espace de sociabilité se déplace à nouveau vers l'espace de résidence.

Une enquête récente (Cabras et Mount, 2017) analyse le lien entre la présence des *pubs* dans la campagne irlandaise et la revitalisation du tissu économique. Elle montre en effet que la fermeture des *pubs* prive souvent beaucoup de communautés rurales du seul espace dont elles disposent

pour effectuer des rencontres, transiger des affaires et chercher des solutions au chômage. Très clairement évoquée dans l'enquête, la notion de capital social à construire ou à reconstruire constitue un élément d'analyse fort, notamment dans les milieux ruraux peu denses ou encore dans les quartiers urbains victimes de la crise postfordiste.

Enfin, plus récemment, la crise sanitaire mondiale de la COVID-19, avec le renvoi d'une partie importante des travailleurs, surtout dans le domaine des services, vers le télétravail, procède d'une rupture à l'égard des tendances touchant les espaces du travail et de sociabilité décrites précédemment. L'espace du travail vient se superposer à l'espace de l'intimité dans un unique lieu, c'est-à-dire le domicile. La crise climatique et la décarbonisation nécessaire de l'activité de déplacement viennent ajouter des variables complexes par rapport à la mobilité. Face à ces évolutions, la contestation du télétravail qui isole le travailleur dans son domicile fait apparaître un besoin de sociabilité et d'espaces de travail qui soient détachés de l'espace intime, c'est-à-dire de la résidence, et concourt à faire reconsidérer les avantages de lieux de travail distincts. C'est dans ce contexte que la proposition d'Oldenburg (1999) concernant la notion de tiers-lieu, considérée jusqu'alors comme marginale, trouve une nouvelle pertinence. Le tiers-lieu est un « entre deux » par rapport à la résidence et le lieu de production, à la visée de l'entreprise et celle de l'aménagement, et à l'innovation technologique et l'innovation sociale (Klein et Harrison, 2007). Il est le lieu de dialogue pour les acteurs, de la constitution de nouveaux espaces communautaires (Levy, 2013), et de la révélation des ressources spécifiques des territoires.

QUELS ENJEUX POUR LES TIERS-LIEUX?

Le concept de tiers-lieu désigne un espace qui ne correspond ni au lieu de travail ni à la résidence et qui favorise la socialisation (Oldenburg, 1999). Depuis quelques années, on voit se multiplier des expériences s'en rapprochant tant en milieu urbain qu'en milieu rural dans des champs très variés tels que le cotravail, les loisirs, la santé, les bibliothèques, les fab labs, etc. (Yuen et Johnson, 2017; Alidoust, Bosman et Holden, 2019; Tremblay et Krauss, 2019). Mais c'est la contrainte du télétravail introduite par la pandémie de la COVID-19 en 2020 qui a fait que le tiers-lieu soit devenu une option face au télétravail à domicile et au travail en présentiel dans l'entreprise ou au bureau, favorisant ainsi un nouvel équilibre entre les fonctions de travailler, de vivre chez soi et de se rencontrer. Ce virage présente une dimension territoriale par laquelle de nombreux urbains redécouvrent les bénéfices de la résidence à l'écart des milieux fortement urbanisés, ce qui interpelle l'aménagement du territoire et risque de générer de nouveaux différends en milieu rural. Ce virage présente aussi une forte dimension sociale, car ce ne sont pas toutes les fonctions ni tous les travailleurs qui peuvent s'y inscrire.

Or, le tiers-lieu peut devenir un outil stratégique pour déterminer et révéler les ressources potentielles du territoire à valoriser au moyen de projets pour attirer les populations dans la perspective de l'économie résidentielle (Davezies, 2008, Talandier 2018). Inventer de nouvelles modalités territoriales qui s'inscrivent dans la restructuration des relations de la collectivité au territoire, dans la mise en œuvre de nouveaux rapports entre les différents acteurs socioéconomiques et dans la création de nouvelles occasions de sociabilité citoyenne sont autant de possibilités offertes par l'approche du tiers-lieu. Des enjeux associés à la collaboration entre les institutions publiques, les

entreprises, les associations et les collectivités territoriales pour l'insertion sociale pourraient aussi être soulevés.

À titre d'illustration, on peut présenter le cas de l'initiative « La Jolie Colo » mise en œuvre dans le village d'Autrans, dans le massif du Vercors en France. Cette expérience, qui s'affiche comme tiers-lieu, est à la fois un projet d'interface entre des entreprises et un lieu de vie et une combinaison des trois types d'espace tels que définis ci-dessus : celui de la production, celui de l'intimité et celui de la sociabilité.

Le tiers-lieu « La Jolie Colo »

Autrans, massif du Vercors, Isère, France

La Jolie Colo est le nom d'un tiers-lieu installé au cœur du Vercors sur le site de l'ancienne colonie de vacances d'Écharlière. Cette expérience compte 1 000 m² d'ateliers de fabrication, de bureaux et d'espaces collaboratifs, deux hectares de terrains dédiés à l'agriculture biologique, un marché bio hebdomadaire, une salle de création pour artistes résidents, des salles de conférence, de tournage, etc. Elle comprend aussi trois édifices à logement en habitat groupé. Situé à 35 minutes de Grenoble, le lieu est facile d'accès et dispose d'un grand stationnement permettant l'accueil du public lors d'événements ouverts à tous et à toutes. Ce lieu emblématique a été racheté par un collectif de manière à permettre à une vingtaine d'artisans et artistes de s'installer dans des locaux professionnels. Le bâtiment accueille une douzaine d'entreprises qui emploient trente personnes dans des domaines culturels et créatifs, telles des maquettistes, des fabricants d'instruments de musique, des artistes, une architecte, un photographe, mais aussi un comptable, une agricultrice biologique, etc.

Ces entreprises s'insèrent pleinement dans une stratégie globale. En premier lieu, on est en présence d'une dynamique citoyenne d'initiative associative où les fondateurs ont choisi de rassembler en un même lieu l'espace de l'intimité (en effet, trois d'entre eux y vivent), l'espace de la production des différentes activités, et l'espace de la sociabilité (c'est-à-dire les espaces collaboratifs que sont la salle technique et le fab lab). En second lieu, le fab lab a pu financer les machines mises en commun à travers une action de financement participatif qui a mobilisé un vaste réseau de citoyens sympathisants. On est donc en présence d'une initiative menée à travers une dynamique associative en relation avec les pouvoirs publics locaux et qui s'affiche comme tiers-lieu.

Source : <https://www.lajoliecolo.fr>

Renouveler les modèles de travail

Dans cette section, nous sélectionnerons les enjeux qui nous semblent les plus importants dans une perspective territoriale. Le premier enjeu consiste à trouver un nouvel équilibre entre le bien-être des salariés et la productivité. L'espace de cotravail permet d'améliorer les conditions de travail du salarié tout en garantissant une sécurité des informations produites et une capacité de réunion distincte des autres activités du tiers-lieu. Il permet également de replacer le télétravail dans un

contexte souvent plus adéquat et sécuritaire que le domicile du salarié. D'autre part, au-delà de ce service aux grandes entreprises, le tiers-lieu participe à la reconquête économique d'espaces délaissés par les activités industrielles et aux efforts de réindustrialisation des milieux ruraux en stimulant la création d'entreprises. On retrouve ainsi des fonctions d'aide à la création d'entreprises qui existent déjà depuis longtemps (pépinières, couveuses, incubateurs, etc.). Enfin, le tiers-lieu peut devenir le lieu stratégique de mobilisation des ressources potentielles du territoire à valoriser dans un projet de développement. Ces ressources (produits de qualité, préservation du patrimoine et tourisme, par exemple) peuvent se combiner dans une « offre de site ».

Réaménager le territoire

L'enjeu de l'aménagement est une composante des politiques publiques. Le tiers-lieu intervient dans l'épineuse question des mobilités, notamment pour ce qui est de l'espace périurbain et des migrations pendulaires. De plus, la transition écologique au niveau local passe par des projets qui peuvent être conçus au sein des tiers-lieux. Chaque bassin d'emploi devrait être doté d'une structure de type tiers-lieu comme outil de redistribution des activités économiques sur le territoire et de retour à une masse critique par la redensification des espaces ruraux. Enfin, le tiers-lieu peut jouer, en milieu rural notamment, un rôle de « reconquête » économique, au moyen d'une activité qui redéfinit le rapport ville-campagne, de l'activité industrielle perdue (Charmes, 2019).

Combiner l'innovation sociale et l'innovation technologique

Les tiers-lieux peuvent aussi être considérés comme des laboratoires d'innovation ouverte, si l'on veut bien admettre que deux types d'innovation peuvent y concourir : l'innovation technologique et l'innovation sociale. L'innovation technologique naît souvent dans de petites structures mais dans des milieux urbains denses où se concentrent les laboratoires, les universités et les entreprises innovantes. Il reste cependant un enjeu crucial, celui de la diffusion et de l'appropriation de cette innovation par les citoyens. C'est le rôle d'un « fab lab » au sein d'un tiers-lieu, de permettre à des artisans, des petites entreprises ou à des écoles d'avoir accès, par exemple, à des imprimantes 3D ou à d'autres nouveautés technologiques pour les intégrer dans leurs pratiques professionnelles au quotidien. Plus largement, le tiers-lieu peut contribuer à la réduction de la fracture numérique.

L'innovation sociale, quant à elle, ne s'expérimente pas en laboratoire, mais dans les pratiques de concertation et de croisement d'idées qu'un tiers-lieu peut faciliter. Inventer de nouvelles modalités de travail, établir de nouveaux rapports entre producteur et consommateur, et trouver des moyens de formation citoyenne renouvelée sont autant de possibilités liées à l'innovation sociale. L'innovation sociale territorialement ancrée, quant à elle, soulève diverses possibilités, y compris l'invention de nouvelles modalités territoriales qui s'inscrivent dans une restructuration des rapports de la collectivité au territoire, la mise en œuvre de nouveaux rapports entre les différents acteurs socioéconomiques, et la création de nouvelles occasions de sociabilité citoyenne, entre autres (Klein, 2014).

Fédérer des initiatives économiques et sociales citoyennes

Plusieurs enjeux territoriaux pourraient être déclinés dans cette perspective, comme la configuration de nouveaux arrangements entre les institutions publiques, les entreprises, les centres d'éducation supérieure, les associations et les collectivités territoriales pour l'insertion sociale, notamment en milieu rural peu dense. L'idée force est la reconquête des territoires et de la place

de l'utilisateur, y compris le citoyen, pour inventer des projets de vie commune, tout en redéfinissant les liens avec la collectivité aux échelles nationale et internationale.

Beaucoup d'autres enjeux pourraient encore être déclinés, comme la collaboration entre les entreprises et les collectivités territoriales pour l'insertion sociale ou la question des déserts sanitaires en milieux ruraux peu denses. L'idée force est la reconquête des territoires et la prise de parole par les citoyens. Les tiers-lieux ne résolvent pas tous les problèmes, mais ils peuvent refédérer les populations autour de leur collectivité locale pour inventer des projets de vie commune.

La parole citoyenne est au cœur des mutations émergentes. Récemment, Jo Spiegel (2021), élu local et militant associatif, a développé la notion d'écosystème démocratique qui comprend notamment un lieu dédié aux pratiques démocratiques, un droit d'interpellation par les citoyens de chaque séquence d'un projet de développement, et enfin un conseil participatif dans lequel les acteurs volontaires et tirés au sort (syndicats, entrepreneurs, associations, collectivités locales) peuvent débattre de projets divers. Ces dispositions ont leur part d'utopie mais elles témoignent d'une créativité très forte pour réinventer la pratique de la démocratie.

CONCLUSION

Le contexte des économies considérées comme « avancées » semble propice à l'utilisation du tiers-lieu comme outil de développement. Il s'agit d'un espace ouvert et hybride, entre le domicile et le travail, ayant pour objectif de faciliter la rencontre entre des acteurs hétérogènes, et particulièrement adapté aux actions des instances territoriales qui cherchent à promouvoir de nouvelles dynamiques économiques et sociales. Pensées au départ par le premier concepteur de cette approche pour reformer la vie urbaine et pour y favoriser la socialisation (Oldenburg, 1999), les expériences de tiers-lieux se sont diffusées partout dans le monde et peuvent prendre des formes très variées. Depuis quelques années, on voit se multiplier les tiers-lieux en milieu rural et périurbain où les moyens de raffermir le tissu économique local sont plus faibles mais les besoins tout aussi importants.

Le phénomène des tiers-lieux s'amplifie numériquement. L'espace de cotravail permet à des travailleurs salariés, notamment ceux œuvrant dans de grandes entreprises, de trouver un compromis entre le télétravail à domicile et le travail en présentiel dans l'entreprise. Dans ce cas, les tiers-lieux doivent offrir des espaces individualisés et communaux qui soient sécuritaires. Quant au « fab lab » ou atelier de fabrication, il s'agit d'un espace ouvert dans lequel des citoyens bricoleurs peuvent se rencontrer, partager leurs techniques et créer eux-mêmes des objets. Cette dernière fonction concourt à l'appropriation de nouvelles technologies (par exemple, l'usage d'imprimantes 3D et d'outils numériques par les citoyens). Enfin, les espaces de rencontre permettent l'interconnexion des PME et des PMI et l'élaboration de réseaux productifs locaux.

Dans tous les cas, les tiers-lieux peuvent favoriser la conciliation du travail, du domicile et du lieu de rencontre selon des perspectives qui contribuent au bien commun en autant que le leadership qui est à leur base soit partagé. En revanche, ils peuvent tout aussi bien engendrer des formes d'ubérisation du travail et de responsabilisation par les travailleurs devenus « autonomes » de l'ensemble du fardeau que comporte la mise au travail, ce qui, par un processus de « dépossession » (Harvey, 2004), permettrait d'accroître la valorisation du grand capital.

Les réarrangements des trois espaces abordés apparaissent comme une manifestation des mutations du système productif et comme un marqueur à signal faible des crises climatiques et sanitaires que le monde éprouve actuellement. Une nouvelle configuration des liens entre les trois lieux exprime le besoin de reterritorialisation sous des formes non encore stabilisées mais déjà bien présentes. Cette tendance corrobore la thèse de Françoise Choay (2011) selon laquelle les économies avancées se sont éloignées du terroir. Le besoin se fait pressant de passer, selon son expression, d'un *espace de connexion* à un *espace de contact*—en un mot, de retrouver la territorialité perdue et de redonner une vraie place à la socialisation au sein de l'analyse des espaces économiques.

SITES WEB

Pour la distribution des espaces de cotravail, voir le site <https://www.coworker.com/map>

Pour les Hackerspaces, voir https://wiki.hackerspaces.org/List_of_Hacker_Spaces

Pour les fab labs, voir <https://www.fablabs.io/labs/map>

Pour les Makerspaces, voir <https://www.nexpcb.com/blog/the-list-of-makerspaces>

Pour les Living Labs, voir <https://enoll.org/>

RÉFÉRENCES

- Barthélémy J., et Cette, G. (2017). *Travailler au XXI^e siècle : l'ubérisation de l'économie?* Paris, FR : Odile Jacob.
- Bauwens, M. (avec Jean Lievens). (2015). *Sauver le monde. Vers une économie post-capitaliste avec le peer-to-peer.* Paris, FR : Éditions Les Liens qui libèrent.
- Cabras, I., et Mount, M.P. (2017). How third places foster and shape community cohesion, economic development and social capital: The case of pubs in rural Ireland. *Journal of Rural Studies*, 55, 71–82.
- Chancel, L., Piketty, T., Saez, E., et Zucman, G. (2021). *World Inequality Report 2022.* United Nations Development Programme.
- Charmes, E. (2019). *La revanche des villages, essai sur la France périurbaine.* Paris : Coédition le Seuil et La République des idées.
- Choay, F. (2011). *La terre qui meurt.* Paris, FR : Éditions Fayard.
- Cooke, P., et Schienstock, G. (2000). Structural competitiveness and learning regions. *Enterprise and Innovation Management Studies*, 1(3), 265–280.
- Coriat, B. (1979). *L'atelier et le chronomètre. Essai sur le taylorisme, le fordisme et la production de masse.* Paris, FR : Éditions Christian Bourgois.
- Davezies, L. (2008). *La République et ses territoires : la circulation invisible des richesses.* Paris, FR : Coédition Seuil et La République des idées
- Durand, C. (1974, octobre-décembre). Les politiques patronales d'enrichissement des tâches. *Sociologie du travail*, 16(4), 358–373.
- Frémontier, J. (1971). *La forteresse ouvrière Renault, une enquête à Boulogne-Billancourt chez les ouvriers de la Régie.* Paris, FR : Fayard.
- Harvey, D. (2004). The “new” imperialism: Accumulation by dispossession. *Socialist Register*, 40, 63–87.
- Houssel, J. P. (1980). Les industries autochtones en milieu rural. *Géocarrefour*, 55(4), 305–341.
- Houssel, J. P. (1995). Districts industriels et milieux intermédiaires. *Géocarrefour*, 70(1), 7–10.
- Klein, J.-L., et Harrisson, D. (dir.) (2006). *L'innovation sociale : émergence et effets sur la transformation des sociétés.* Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Klein, J.-L. (2014). Innovation sociale et développement territorial. Dans Klein, J.-L., Laville, J.-L. et Moulaert, F. (Dir.). *L'innovation sociale*, (115–139). Toulouse, FR : Érès.
- Klein, J.-L., et Pecqueur, B.(Dir.). (2020). *Les Living Labs. Une perspective territoriale.* Paris, FR : L'Harmattan.

- Levy, P. (2013). *L'intelligence collective : pour une anthropologie du cyberspace*. Paris, FR : La Découverte.
- Maillat, D. (1984). Les conditions d'une stratégie de développement par le bas : le cas de la région horlogère suisse. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 2, 257–273.
- Murard, L., et Zylberman, P. (1976). *Le petit travailleur infatigable ou le prolétaire régénéré. Villes-usines, habitat et intimités au XIX^e siècle*. Paris : Éditions Recherches.
- Oldenburg, R. (1999). *The great good place: Cafes, coffee shops, bookstores, bars, hair salons, and other hangouts at the heart of a community*. New York : Marlowe.
- Pecqueur B. (2010). Le territoire comme mode d'organisation des acteurs et de mobilisation des ressources. Dans Cary, P., et Joyal, A. (dir.), *Penser les territoires* (pp. 55–70). Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Rioux, J. P. (1989). *La révolution industrielle 1780–1880*. Paris, FR : Éditions du Seuil.
- Talandier, M. (2018). Des bases économiques aux capacités territoriales ou la circulation des richesses comme enjeu de développement territorial. Dans Talandier, M., et Pecqueur, B. (dir.), *Renouveler la géographie économique* (pp. 31–39). Paris, FR : Economica.
- Tremblay, D.-G., et Krauss, G. (2019). *Tiers-lieux : travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de co-working, fab labs, hack labs*. Rennes/Québec, QC : Presses Universitaires de Rennes/Presses de l'Université du Québec.
- Weber, A. (1929). *Theory of location of industries*. Chicago. IL : University of Chicago Press.

ABOUT THE AUTHORS / LES AUTEURS

Bernard Pecqueur est professeur émérite, Université Grenoble-Alpes. Courriel : pecqueur@univ-grenoble-alpes.fr .

Juan-Luis Klein est professeur titulaire, Département de géographie, Université du Québec à Montréal. Courriel : Klein.juan-luis@uqam.ca .